

## ACTEUR PRAP 2S ALM

### PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

#### AVEC ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE

**NOUVEAUTE ALM** : Au sein des formations PRAP 2S, une partie était consacrée à l'apprentissage de techniques de mobilisation de personnes. Toutefois, la mise en œuvre de ces techniques en situation professionnelle montre ses limites en matière de prévention, au vu de la sinistralité dans ce secteur. Aussi, ces formations évoluent en 2021 avec le développement de nouvelles compétences relatives à l'accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi » (appelé ALM). L'ALM est une démarche basée sur la connaissance des déplacements naturels, qui repose sur :

- ✓ L'analyse systématique de chaque situation d'accompagnement,
- ✓ L'évaluation et la prise en compte de l'environnement, des capacités (évolutives au cours de la journée) de la personne aidée à prendre part à son déplacement, et des risques pour le réaliser,
- ✓ Une assistance au cas par cas tenant compte des capacités de la personne aidée, qui peut combiner la guidance (verbale et non verbale), l'assistance humaine sans portage délétère, ainsi que la mise en œuvre d'une aide technique compensant uniquement les capacités abolies.

Une telle démarche est bénéfique en particulier pour l'aident ou le soignant, qui ne s'expose pas à des contraintes physiques portant atteinte à sa santé, mais aussi pour la personne aidée, qui préserve au maximum sa capacité à se mouvoir dans chacun de ses déplacements, ce qui contribue au maintien de son autonomie et de son bien-être.

Source INRS

#### PUBLIC VISE

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide.

#### Prérequis : aucun.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

#### OBJECTIFS VISES : LE SALARIE DEVIENT ACTEUR DE SA SANTE ET DE SA SECURITE.

- ✓ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ✓ D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues afin de proposer des solutions.
- ✓ D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- ✓ De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

#### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.
- ✓ Une épreuve de certification (écrite ou orale): observation, analyse et proposition d'amélioration de situation de travail.

#### CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail avec proposition d'amélioration
- ✓ Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

#### VALIDATION DE LA FORMATION



Un certificat « acteur PRAP 2S ALM » sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques conformément au référentiel de compétence. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national. Un maintien et actualisation des compétences, MAC PRAP 2S ALM, de 2 jours permet de renouveler la certification.

#### LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise  
Ou  
Possibilité de mutualisation entre établissements.

#### DUREE :

4 jours (28 Heures) de face à face pédagogique non consécutifs.  
Travail intersession entre les 2 périodes de formation.

#### INTERVENANT :

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS.

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

#### MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

En amont de la formation :  
Échange avec la direction et formation si besoin.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Lit médicalisé
- ✓ Fauteuil roulant
- ✓ Charges fictives de manutention.
- ✓ Divers matériels conformément au référentiel en cours de l'INRS

#### DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Source documentaire à jour sur le site :  
[www.apptitude-prevention.fr](http://www.apptitude-prevention.fr)  
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

